

L'initiative carbone, communauté et biodiversité dans le couloir écologique monte pascoal-pau brésil un nouvel échec de la compensation d'émissions

Jutta Kill



L'INITIATIVE CARBONE, COMMUNAUTÉ ET BIODIVERSITÉ DANS LE COULOIR ÉCOLOGIQUE MONTE PASCOAL-PAU BRÉSIL : un nouvel échec de la compensation d'émissions

Mouvement mondial pour les forêts tropicales
Jutta Kill¹

« Tandis que les partisans de REDD se comportent comme si l'on disposait d'enseignements et de méthodes vérifiées, bien dirigées et appropriées pour guider l'application du système en question, les bases empiriques pour l'accepter sont, dans le meilleur des cas, peu convaincantes, et dans le pire, fausses. »²

Le système REDD (**R**éduire les **É**missions dues à la **D**éforestation et à la **D**égradation des forêts) est la proposition la plus récente de certains gouvernements et organisations conservationnistes, ainsi que de nombreuses entreprises, pour freiner la disparition des forêts et pour contribuer à éviter un changement climatique incontrôlable.³ Dans les endroits où des projets REDD ont surgi, les méthodes traditionnelles d'utilisation de la forêt ont souvent été vilipendées, sans s'occuper des facteurs déterminants du déboisement à grande échelle. L'accès des communautés aux forêts qu'elles ont toujours utilisées a été limité, et les promesses sur les bénéfices qu'elles allaient en tirer se sont avérées vaines.⁴

Le présent article examine un projet en particulier, mis en œuvre dans le sud de Bahia, au Brésil, qui a été présenté comme un projet pilote destiné à financer, grâce à la vente de crédits d'émission, la restauration de forêts « dégradées ». ⁵ En plus de la restauration de zones de forêt dégradées, on a promis aux communautés de la région que le projet leur rapporterait des bénéfices sociaux. L'enquête menée à ce sujet a montré que peu de ces bénéfices se sont matérialisés et que ceux qui ont duré sont encore moins nombreux. D'autre part, le projet s'est heurté à des difficultés lorsque le changement de la législation forestière nationale introduit en 2012 a réduit les obligations de restauration imposées aux propriétaires fonciers privés. De ce fait, ces propriétaires ont eu moins intérêt à fournir au projet de compensation des terres à restaurer. Cependant, les promoteurs du projet avaient déjà signé un contrat de livraison de crédits de carbone avec une entreprise de cosmétique, en partant de la supposition que les propriétaires privés répondraient à l'incitation économique que leur offrait le projet de compensation d'émissions : ils seraient payés pour respecter leur obligation de conserver intacte ou de restaurer la forêt sur une étendue déterminée de leur terre. Les exigences légales de restauration ayant diminué, le projet n'a pas pu trouver les terres nécessaires pour produire les crédits de carbone prévus dans le contrat.

¹ Article basé sur des études menées sur le terrain par Patricia Grinberg (2013), Ivonete Gonçalves et Winfridus Overbeek (2009). Publié dans « Leyes, políticas y economía verde al servicio del despojo de los pueblos » (Lois, politiques et économie verte au service du dépouillement des peuples) compendium spécial de la revue « Biodiversidad sustento y culturas » (Biodiversité, subsistance et cultures) élaboré conjointement par Alianza Biodiversidad, le Mouvement mondial pour les forêts tropicales (WRM) et les Amis de la Terre Amérique latine et Caraïbes (ATALC) en Décembre 2013. Cette recherche a été réalisée grâce au soutien de la Fondation Siemenpuu - Finlande.

² Michael I. Brown (2013): *Redeeming REDD. Policies, incentives and social feasibility for avoided deforestation*. Earthscan. Page 58.

³ À propos des rapports entre REDD et les pourparlers internationaux sur le climat, voir aussi l'article "Enmascarando la Destrucción: REDD + en la Amazonía peruana", de Joanna Cabello. Accéder à l'article dans <http://wrm.org.uy/>.

⁴ Pour davantage d'information voir aussi la brochure « 10 alertes sur REDD à l'intention des communautés », où sont décrits dix graves problèmes qu'un projet de compensation de carbone peut causer aux personnes concernées ou aux communautés touchées : <http://www.wrm.org.uy/publications/10AlertesREDD-fran.pdf>

⁵ Bien que, du point de vue technique, il s'agisse d'un projet de restauration, il possède toutes les caractéristiques d'un projet REDD et il est souvent mentionné comme un exemple de projet REDD. En plus, pour les communautés touchées par ce type de projets de compensation de carbone les distinctions techniques de ce genre sont secondaires, puisque leurs effets sont semblables, qu'on les définisse comme des projets REDD, CDM ou de compensation par le boisement et le reboisement, et que, de façon générale, les communautés reçoivent très peu d'information sur les différences entre ces classements techniques. De ce fait, dans le présent article nous utiliserons indifféremment les termes « compensation par le carbone forestier » et « compensation REDD ».

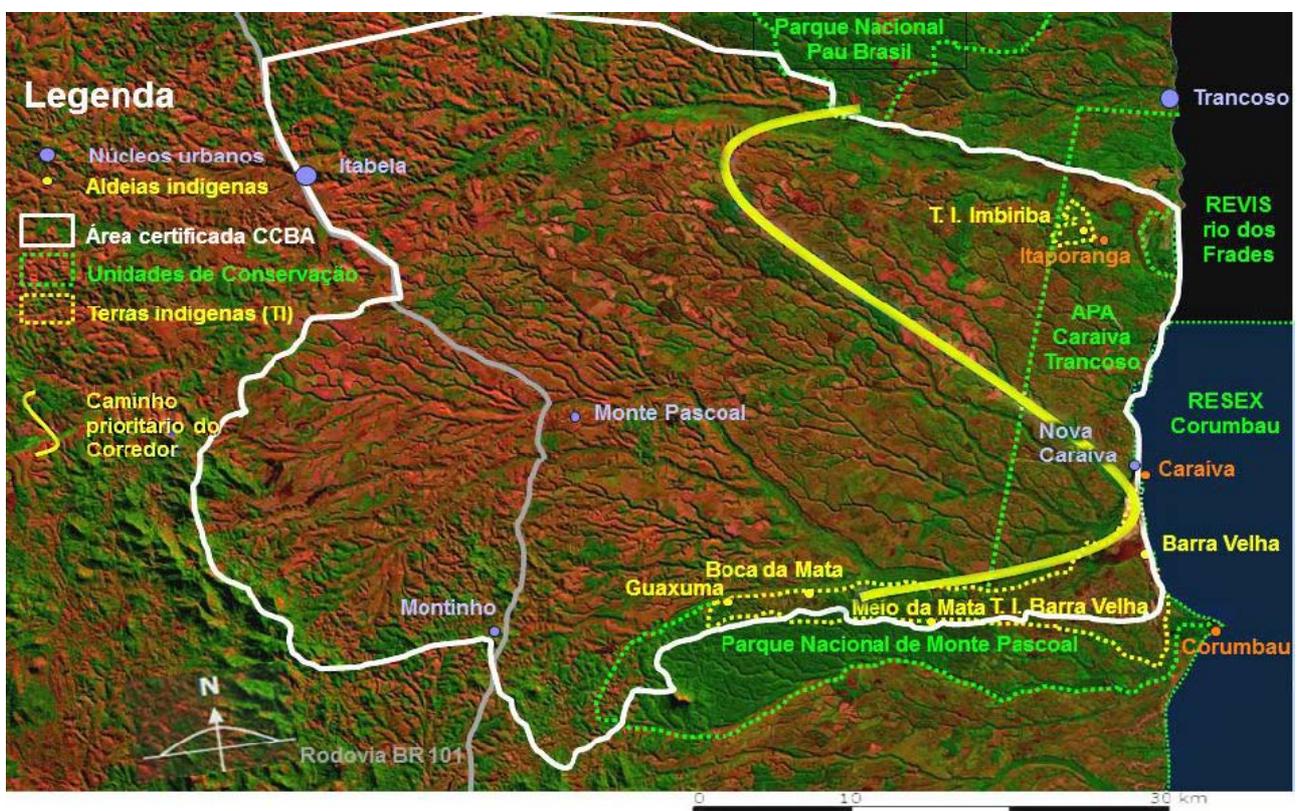
Histoire et antécédents de l'initiative de compensation de carbone de Monte Pascoal

Pour nombre de communautés traditionnelles et autochtones de la région de Monte Pascoal, la pêche artisanale et le tourisme sont les principales sources de revenus. Ces dernières décennies, l'expansion de l'industrie touristique, les plantations d'eucalyptus, l'élevage à grande échelle, le déboisement et la spéculation immobilière qui s'ensuit ont eu de fortes répercussions sur les moyens d'existence de la population. Celle-ci constate aussi des changements dans l'environnement, comme la baisse de la qualité de l'eau et la diminution continue des populations de poissons. Ainsi, les habitants de la région ont commencé, dès la fin des années 1990, à discuter de la nécessité de prendre des mesures pour préserver les forêts, les mangroves et le littoral.

Les initiatives locales ont débouché sur la création, en 2000, de la Réserve extractive marine de Corumbau, dont le but déclaré était de protéger les moyens d'existence et la culture de la région, et d'assurer une utilisation durable de la vie marine le long des 65 km de côte où la pêche artisanale nourrit une bonne part des 500 familles qui constituent les communautés traditionnelles.

« Tout le mouvement a démarré à Caraíva, dans les bassins géographiques, la déforestation [...]. Le projet a été créé au sein de la communauté, ni l'IBIO ni les grandes ONG n'existaient à l'époque. » (Le Président de l'ASSOCIAÇÃO DOS NATIVOS DE CARAÍVA)

Parallèlement mais avec peu de participation des communautés, de grandes ONG conservationnistes internationales et des organisations régionales ont appuyé l'initiative de création de couloirs écologiques dans la forêt tropicale atlantique, proposée au départ par le ministère brésilien de l'Environnement et soutenue par la Banque mondiale.⁶ L'objectif de ces couloirs est de relier ce qui reste de la *Mata Atlântica* indigène, y compris les fragments qui se trouvent dans les deux parcs nationaux situés dans la zone du Couloir écologique de Monte Pascoal–Pau du Brésil.



AmbientalPV Ltda (2009): CDM Programme Activity Design Document.
THE MONTE PASCOAL - PAU BRASIL ECOLOGICAL CORRIDOR

⁶ <http://www.conservation.org.br/publicacoes/files/CorredorCentraldaMataAtlantica.pdf>.

Du moment que ces organisations devaient inclure une institution locale, elles ont contacté l'*Associação dos Nativos de Caraíva* (ANAC). Les grandes ONG *Conservation International* (CI) et *The Nature Conservancy* (TNC) ont participé à l'élaboration du projet de conservation pendant cette première étape, et elles ont apporté des fonds pour financer certains aspects de l'initiative. Les entreprises de plantation Veracel et Aracruz y ont contribué également par des apports financiers, par l'intermédiaire de l'organisation régionale IBIO, étroitement liée à Veracel.⁷

TNC a proposé d'inclure dans l'initiative de conservation de 24 000 hectares un élément de compensation d'émissions qui porterait sur 1 000 hectares et qui consisterait à restaurer un couloir reliant les deux parcs nationaux. Le financement nécessaire à la création de ce couloir proviendrait de la vente de crédits de carbone.⁸ En 2008, 17 hectares ont été restaurés dans le cadre d'un contrat de compensation d'émissions passé avec Kraft Foods, une transnationale de l'alimentation qui est aussi une « entreprise partenaire » de CI. En 2009, un autre contrat du même genre, d'une durée de 30 ans, a été signé avec la compagnie de cosmétiques Natura Cosméticos pour la restauration de 250 hectares de « terres dégradées » qui auraient une capacité de stockage de 316 tonnes de CO₂.

En 2010, le projet de compensation forestière a été annoncé comme le premier projet brésilien de restauration de forêts certifié par la norme Climat, Communauté et Biodiversité (CCB).⁹ Cette norme est utilisée par de nombreux projets REDD et par d'autres projets de compensation du carbone forestier comme preuve des bénéfices qu'ils sont censés apporter à la société et à l'environnement (voir encadré). Le Projet de restauration forestière de Monte Pascoal a reçu une distinction spéciale, le Label d'Or CCB, décerné aux initiatives dont les bénéfices pour la société dépassent ceux qu'exige la norme CCB.

Bien que les documents officiels concernant aussi bien le projet de compensation d'émissions que l'initiative de conservation en général mentionnent les herbages dégradés et l'élevage comme causes de la disparition des forêts, ils ne disent presque rien d'une **autre** cause importante du déboisement de la région : l'expansion rapide des plantations d'eucalyptus à grande échelle.¹⁰ Entre 1990 et 2010, la superficie plantée d'eucalyptus s'est considérablement élargie dans la région. Une bonne partie de cette expansion des plantations industrielles s'est faite aux dépens de la *Mata Atlântica* indigène, et les entreprises qui fabriquent de la pâte à papier, comme Veracel et Suzano, les plus importantes de la région, ont beaucoup contribué à ne laisser de cette forêt indigène que les petits fragments qu'il en reste aujourd'hui.¹¹ Pendant les années 1990, par exemple, les activités de Veracel ont été suspendues en raison de la part de responsabilité qui revenait à l'entreprise dans la déforestation.¹²

« Toute cette région, de Monte Pascoal à Jequitinhonha, était une grande forêt, jusqu'aux années 80 où des groupes de personnes ont commencé à arriver. Ils se faisaient passer pour des promoteurs de la réforme agraire, même avant l'existence du MST. Ils entraient dans la forêt, ils faisaient tout tomber, ils plantaient un peu d'herbe, y mettaient deux ou trois vaches, et ils vendaient le bois aux scieries de la région. L'ironie de la chose est que maintenant toutes ces zones sont des plantations d'eucalyptus. C'était une tactique pour occuper des terres de

⁷ http://www.cepf.net/Documents/final_bioatlantica.pdf.

⁸ Voir l'encadré "*¿'Compensar' emisiones de carbono?*" dans "*Enmascarando la destrucción: REDD+ en la Amazonía peruana*" de Joanna Cabello. Accéder à l'article dans <http://wrm.org.uy/>.

⁹ Bien que de nombreux articles et références laissent entendre que tout le projet de restauration de la forêt de Monte Pascoal est certifié, en fait la certification CCB porte uniquement sur les 17 hectares qui ont été plantés dans le cadre du premier des trois contrats signés. Par exemple, le titre du site web de CI Brésil dit : "*Projeto de restauração florestal recebe selo CCB no Brasil. Área de 1.000 hectares no Corredor Ecológico Monte Pascoal – Pau Brasil deve remover 360 mil toneladas de dióxido de carbono da atmosfera em 30 anos*"; la précision que le certificat CCB couvre seulement quelque 17 hectares figure en petits caractères dans le dernier paragraphe de l'annonce. <http://www.conservation.org.br/noticias/noticia.php?id=443>, visité le 2 août 2013.

¹⁰ Voir <http://www.mo.be/en/article/sustainable-paper-eucalyptus-plantations-bahia-brazil> et le film *Sustainable on Paper*, <http://vimeo.com/50781178>.

¹¹ CEPEDS (2008): *Violações Socioambientais promovidas pela Veracel Celulose, propriedade da Stora Enzo e Aracruz Celulose*. http://wrm.org.uy/oldsite/paises/Brasil/CEPEDES_2008.pdf.

¹² "*FSC: procedimientos de consulta y reclamación. El caso de Veracel Celulose en Brasil*", document d'information du WRM, http://wrm.org.uy/es/files/2013/09/FSC_procedimientos_de_consulta_y_reclamacion.pdf.

l'État qui, une fois déboisées et dégradées, ont été vendues aux fabricants de pâte à papier pour y planter des eucalyptus. »



Plantation de Veracel, Bahia - photo Toni Ormundo.

Un coup d'œil aux principaux acteurs internationaux qui sont derrière l'initiative de conservation et le projet de compensation de carbone de Monte Pascoal suffit pour comprendre pourquoi une des causes principales de la déforestation de la *Mata Atlântica*, c'est-à-dire de sa transformation en plantations industrielles d'eucalyptus, semble avoir été oubliée dans la documentation du projet. En effet, les grandes ONG conservationnistes, principales promotrices du projet, sont étroitement associées à Veracel, la plus grande compagnie de plantation de la région.

L'**Institut BioAtlântica (IBIO)** a été créé en février 2002, après une série de discussions de ses membres fondateurs entre eux : Conservation International, Aracruz Celulose, Petrobras, Veracel Celulose et Dupont do Brasil. En 2004, TNC et Fibria (ex Aracruz, copropriétaire de Veracel) ont rejoint l'IBIO. Parmi les membres du Comité consultatif figurent Erling Lorentzen, ancien propriétaire d'Aracruz Celulose, et Eliezer Batista, un des hommes d'affaires brésiliens les plus riches et controversés.¹³ **Conservation International (CI)** est une des plus grandes organisations conservationnistes. Son président perçoit 464 500 dollars par an¹⁴ et parmi ses « entreprises partenaires » figurent BHP Billiton, Bunge, Cargill, Chevron, Coca-Cola, Goldman Sachs, Kimberly-Clark, Kraft Foods, Mc Donald's, Monsanto, Newmont Mining Corporation, Rio Tinto et Shell.¹⁵ Au Brésil, CI participe à plusieurs initiatives de conservation liées au marché du carbone, comme le Couloir écologique brésilien de Monte Pascoal–Pau et le Projet Jeux verts dont l'objectif est de compenser les émissions de carbone dues aux Jeux olympiques 2016 de Rio de Janeiro en restaurant environ 5 400 hectares du bassin du Guandu, dans l'État de Rio de Janeiro.¹⁶ CI s'est associée également à la CCBA (*Climate, Community & Biodiversity*

¹³ <http://ibio.org.br/quem-somos/conselho-consultivo/?lang=en>, visité le 12 août 2013.

¹⁴ <http://www.charitynavigator.org/index.cfm?bay=search.summary&orgid=3562#.Ug5BdJJkOAq>.

¹⁵ <http://www.redd-monitor.org/2011/05/12/conservation-international-%E2%80%9Ccare-they-any-more-than-a-green-pr-company%E2%80%9D/>.

¹⁶ http://www.conservation.org/Documents/CI_Brazil_Atlantic-Forest.pdf.

Alliance) qui a formulé, entre autres choses, la norme CCB ; celle-ci a certifié 17 hectares du projet de compensation de Monte Pascoal. TNC et CI défendent avec beaucoup d'énergie les marchés du carbone en général et, en particulier, l'inclusion dans ces marchés des activités de conservation des forêts. Parmi les projets de conservation auxquels participe CI, qui ont provoqué l'opposition locale ou qui ont permis de constater des calculs douteux en matière de carbone figurent, **entre autres**, un projet REDD dans la province de North Kivu de la RDC, qui a vendu des crédits d'émission à la compagnie Walt Disney,¹⁷ le projet REDD d'Alto Mayo au Pérou, qui lui aussi a vendu des crédits à la Walt Disney,¹⁸ le projet de Forêt protégée de Cardamom Central au Cambodge,¹⁹ et le projet REDD de la forêt de Makira à Madagascar.²⁰ D'après la description du Washington Post, **The Nature Conservancy (TNC)** est « l'organisation écologiste la plus riche du monde ; elle a réuni 3 000 millions de dollars en promettant de sauver des sites de grande valeur. Mais dernièrement elle s'est beaucoup rapprochée des grandes entreprises : en plus de la conservation de la terre, elle s'est intéressée à l'extraction de pétrole, à l'exploitation du bois et au développement. Cette orientation l'a menée à des alliances très bizarres ». ²¹ BP, Chevron, ExxonMobil et Shell sont représentées dans son comité d'affaires, et son président touche 561 000 par an.²² TNC aussi est membre de la CCBA. L'organisation a investi cinq millions de dollars dans le Fonds carbone du Fonds de partenariat pour le carbone forestier de la Banque mondiale, une initiative-clé pour la promotion de REDD en tant que mécanisme du marché du carbone. Parmi les projets de conservation auxquels participe TNC, qui ont provoqué l'opposition locale ou pour lesquels on a constaté des calculs douteux en matière de stockage de carbone, figurent le projet de compensation d'émissions de Guaraqueçaba, sur le littoral de Paraná, dans le sud du Brésil, auquel ont apporté des fonds Texaco-Chevron, General Motors et American Electric Power en échange de crédits d'émission,²³ et le projet pilote REDD de Noel Kempff, en Bolivie.²⁴ **The Rainforest Alliance (RA)** est une des grandes organisations qui participent à l'affaire de la certification de l'utilisation des sols, au moyen de son propre label mais aussi comme certificateur accrédité du Forest Stewardship Council (FSC), du CCB, du Verified Carbon Standard (VCS) et d'autres encore. Parmi les projets REDD controversés que la RA se charge de certifier figurent le Projet de carbone forestier de Surui, au Brésil, le projet REDD Madre de Dios au Pérou, le projet de carbone de Sofala, au Mozambique,²⁵ et le projet REDD d'Ulu Masen, en Indonésie, de grande diffusion internationale, le premier à avoir laissé expirer sa certification CCB.

Quels étaient les objectifs du projet REDD ?

Les objectifs du projet de compensation de carbone sont décrits dans le document sur l'Initiative Carbone, Communauté et Biodiversité dans le couloir écologique de Monte Pascoal–Pau, Brésil, présenté pour obtenir la certification CCB. Ce document est centré sur le travail de restauration de 17 hectares entrepris en application du premier contrat concernant le carbone, mais il suggère aussi que d'autres zones, comme les 250 hectares mentionnés dans le contrat passé avec Natura, seraient gérées dans le même but ; que d'autres contrats seraient signés pour permettre de restaurer 1 000 hectares grâce aux fonds pour la compensation de carbone, et que pour ces zones additionnelles on essaierait d'obtenir également la certification CCB.

¹⁷ <http://www.redd-monitor.org/2011/09/02/a-very-different-kind-of-walt-disney-production-conservation-internationals-redd-project-in-the-democratic-republic-of-congo/>.

¹⁸ <http://www.redd-monitor.org/2013/04/26/disneys-commitment-to-mickey-mouse-redd-conservation-internationals-trick-baseline-for-the-alto-mayo-project-in-peru/>.

¹⁹ <http://www.redd-monitor.org/2012/04/25/conservation-international-illegal-logging-and-corruption-in-the-cardamoms-cambodia/>.

²⁰ <http://www.redd-monitor.org/2010/09/28/voices-from-madagascars-forests-the-strangers-theyre-selling-the-wind/>.

²¹ <http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/nation/specials/natureconservancy/>.

²² <http://www.charitynavigator.org/index.cfm?bay=search.summary&orgid=4208#.Ug5DCJkOAq>.

²³ <http://www.pbs.org/frontlineworld/stories/carbonwatch/moneytree/>, <http://www.redd-monitor.org/2012/06/07/community-voices-on-the-nature-conservancys-guaraquecaba-climate-action-project-were-suffering-here-to-help-them-over-there/>.

²⁴ <http://www.greenpeace.org/international/en/publications/reports/carbon-scam-noel-kempff-carbo/>.

²⁵ <http://www.redd-monitor.org/2013/06/18/carbon-discredited-new-report-on-envirotrades-nhambita-carbon-project-in-mozambique/>.

Le document affirme que « *Le principal objectif des activités du projet est de récupérer l'intégrité environnementale de la zone, et en particulier :*

- *de contribuer à atténuer le changement climatique en augmentant les stocks de carbone grâce à la croissance d'arbres plantés et à l'amélioration de la régénération naturelle ;*
- *de fournir aux communautés locales d'importantes compétences techniques, du travail et des revenus ;*
- *de favoriser la biodiversité grâce à la création de zones de forêt connectées entre les parcs nationaux brésiliens de Monte Pascoal et de Pau ;*
- *d'améliorer la qualité et de stabiliser le débit de l'eau du fleuve Caraíva en restaurant et en protégeant les sources et les zones riveraines ;*
- *de freiner l'érosion du sol. »*

D'autre part, le document ajoute que « *les activités de restauration, c'est-à-dire la plantation et l'entretien, seront assurées par une coopérative locale* », et que « *le projet créera de nouvelles possibilités de travail rémunéré pour les membres de la communauté. Ce travail consistera aussi bien en activités de reboisement (collecte de graines, production de plantes, plantation, entretien) réalisées par l'intermédiaire de la coopérative locale Cooplantar, qu'en activités de supervision (carbone, biodiversité, communauté). Toutes les activités de supervision socio-économique seront effectuées par des membres des associations communautaires de la zone.* »²⁶

Le rapport d'inspection²⁷ rédigé par la Rainforest Alliance (RA) aux fins de la certification CCB dit que le projet a reçu une distinction spéciale, le Label d'Or, en raison de ses contributions d'ordre social. Le rapport de la RA mentionne en particulier « *une liste d'activités qui seront organisées conjointement avec les communautés locales dans le but d'accroître leur connaissance du projet et d'autres aspects, comme la planification du paysage et la gestion coopérative* » ; « *toutes les activités proposées visent à augmenter l'information que possèdent les communautés sur le projet et prévoient la participation directe de ces communautés à sa conception, à sa supervision et à sa mise en œuvre* » ; « *au cours de l'inspection il est devenu évident que les représentants des communautés avaient une forte participation à la conception du projet, et que celui-ci était basé sur les coutumes locales* » ; « *tous les postes de travail nécessaires à l'exécution des activités du projet seront occupés par des représentants des communautés locales* ».

Une nouvelle norme pour la certification, cette fois pour REDD

En 2003, Conservation International a créé l'Alliance pour le climat, la communauté et la biodiversité (CCBA), la décrivant comme « une coopération d'entreprises et d'ONG de renom, qui vise à favoriser dans le monde entier la réalisation d'activités de protection et de restauration des forêts, susceptibles de comporter des bénéfices significatifs pour le climat, la population locale et la biodiversité. »²⁸ Les membres de la CCBA sont six entreprises (BP, Intel, SC Johnson, Sustainable Forestry Management, Weyerhaeuser et GFA Envest) et cinq ONG (Conservation International, CARE, Rainforest Alliance, The Nature Conservancy et la Wildlife Conservation Society).

Les critères formulés sous l'autorité de la CCBA et publiés en tant que norme CCB sont devenus la norme de certification la plus utilisée pour les projets REDD et pour d'autres projets de compensation du carbone forestier. La base de données de la CCB comportait en août 2013 plus de 100 projets, dont plus de 70 avaient obtenu le label, une vingtaine étaient en cours d'inspection et une dizaine avaient laissé expirer le certificat ou s'étaient retirés du processus. Le certificat CCB est devenu

²⁶ https://s3.amazonaws.com/CCBA/Projects/The_Monte_Pascoal-Pau_Brasil_Ecological_Corridor/cpa_dd_caraiva.pdf.

²⁷ https://s3.amazonaws.com/CCBA/Projects/The_Monte_Pascoal-Pau_Brasil_Ecological_Corridor/The_Nature_Conservancy_Brazil_CCB_valid_assess_09.pdf.

²⁸ <http://www.climate-standards.org/2009/04/16/launch-of-forest-carbon-standards-in-new-languages-reaches-key-audiences/>.

presque indispensable pour que les crédits issus d'un projet REDD se vendent bien dans le marché volontaire du carbone :

« En fait, ce n'est pas rentable, mais quand on n'a pas de certification on n'a pas non plus d'entreprises qui achètent les crédits de carbone. Le prix qu'on paie le label, à l'heure actuelle, ne paie même pas la restauration. »

En 2012, la Société suédoise pour la conservation de la nature, SSNC, a publié un rapport²⁹ qui confirmait une idée très répandue : la certification CCB a les mêmes défaillances que les systèmes utilisés par les compagnies planteuses d'arbres (le FSC) et de palmiers à huile (la RSPO) pour certifier leurs plantations ; elle sert de paravent à ceux qui la demandent et paient pour l'avoir, au lieu d'être une garantie crédible que les normes sont respectées ou que les communautés reçoivent les bénéfices promis.

Le projet est-il parvenu à restaurer les forêts et à tenir sa promesse de profiter à la communauté ?

Le projet de *compensation de carbone de Monte Pascoal* concernant le contrat sur 250 hectares avec *Natura Cosméticos* est actuellement en phase d'attente. À ce jour, seuls 56 hectares, sur les 250 convenus, ont été restaurés. La situation de « stand by » du projet semble due à deux raisons :

La première serait qu'il est difficile de convaincre une quantité suffisante de propriétaires de terres pour qu'ils signent le projet. Cette difficulté est essentiellement due à la réforme de la législation forestière qui est entrée en vigueur en 2012. Jusque là, les propriétaires de forêts étaient obligés à déclarer et à protéger un pourcentage déterminé de terres. Dans la région de la *Mata Atlântica*, ce pourcentage était de 20 %, et les zones voisines des marécages et des rives des fleuves devaient rester des APP (aires de protection permanente). Dans le cadre de REDD, TNC et CI ont fait valoir que, vu que beaucoup de propriétaires ne respectaient pas l'obligation légale de restaurer, de protéger et de déclarer leur forêt, les projets de compensation de carbone pouvaient servir comme « encouragement » à augmenter le stockage de carbone dans les forêts, en payant les propriétaires pour qu'ils restaurent la terre ou la forêt qu'ils étaient censés entretenir comme le prévoyait la loi. Nombreux sont ceux qui ont critiqué cet argument, car il s'agit d'un encouragement pervers : au lieu de faire payer ceux qui violent la loi, on leur paie une prime pour qu'ils la respectent.

Le projet de reforestation de Monte Pascoal reposait sur cet argument des organisations conservationnistes brésiliennes mais, compte tenu des modifications de la loi forestière introduites en 2012, peu de propriétaires de terres privés étaient disposés à y participer. La nouvelle loi forestière réduit la surface des zones à restaurer, et prévoit une aide de l'État pour les propriétaires qui enregistrent leurs terres comme il convient. A cause de ces changements, la nouvelle législation accorde à ceux qui ont violé la loi par le passé la même impunité que celle que promet la compensation de carbone ; ainsi disparaît la motivation qui pouvait conduire les propriétaires terriens à participer à l'initiative de restauration.

D'après un représentant de l'IBIO, « à cette époque-là, beaucoup de propriétaires étaient prêts à entrer avec enthousiasme dans le projet ; il y avait une propriété privée de 10 000 hectares, le domaine *Palmares*, dont le propriétaire avait envisagé de céder des parcelles pour les restaurer. Presque tous les projets auraient pu y être réalisés. Mais le propriétaire s'est rétracté, a décliné l'offre, en pensant que ses obligations légales [de conservation et de restauration] pouvaient être bien moindres. »

La deuxième raison est que la norme CCB a changé les méthodes et les critères que doivent respecter les projets de compensation de carbone pour obtenir la certification. La norme CCB actualisée requiert que la terre concernée par le projet de reboisement ait été déboisée avant

²⁹ SSNC (2012): *REDD Plus or REDD "Light"? Biodiversity, communities and forest carbon certification*. <http://www.naturskyddsforeningen.se/sites/default/files/dokument-media/REDD%20Plus%20or%20REDD%20Light.pdf>.

1990. Ce changement a été introduit afin d'éviter que l'on ne coupe une forêt pour l'inclure ensuite dans un projet de compensation par reboisement.

Quand les propriétaires privés, qui avaient d'emblée manifesté leur intérêt à participer, ont retiré leur offre après le changement de la loi sur les forêts, le projet a commencé à manquer de terres suffisantes pour pouvoir honorer le contrat avec Natura Cosméticos. Il s'avéra difficile également de trouver des terres qui répondent aux nouvelles exigences de la norme CCB.

« Notre grande erreur stratégique a été de ne pas avoir prévu une sortie pour le cas où le propriétaire n'accepterait pas, ou que d'autres entreprises n'apparaissent pas, ou que le Code Forestier soit modifié. De cette façon, les gens connaîtraient le succès : ils n'allaient pas gagner d'argent mais auraient divers projets de restauration en cours. Rien de tout cela ne s'est fait et nous sommes maintenant dans la désagréable situation de ne pas pouvoir livrer le produit que Natura a acheté », dit un représentant du GRUPO AMBIENTAL NATUREZA BELA.

L'unique propriétaire qui se montrait intéressé à fournir des terres pour le projet était la compagnie Veracel, fabricante de pâte à papier et de papier. Elle participe déjà au projet : une brochure décrite comme « étude de cas » sur le site web du « Projet de Plantations de Deuxième Génération » et intitulée « *Veracel Celulose. Restauration de forêts, stockage de carbone et génération de revenus : le Couloir écologique brésilien de Monte Pascoal – Pau* ». ³⁰ La société conseil Way Carbon a été engagée en février 2013 pour qu'elle détermine si les zones situées dans les terres de Veracel satisfont aux exigences des nouvelles normes CCB.

Le fait d'inclure ces zones-là dans le projet de compensation par reboisement financé grâce au contrat de Natura Cosméticos poserait une série de nouvelles questions et même certains des partisans de l'initiative sur le carbone et la conservation le mettent en question. Un militant local, consulté lors du travail sur le terrain réalisé pour la rédaction du présent article observe que « *Veracel a des engagements sociaux et environnementaux avec le territoire qui doivent être respectés car l'entreprise y gagne beaucoup d'argent. Elle est légalement obligée à restaurer des zones* ».

En plus des problèmes que pose l'utilisation de terres de Veracel du fait que cette entreprise est obligée par la loi à restaurer la terre qu'elle a dégradée, se pose aussi la question de l'image publique : que diraient les communautés locales, la presse internationale et l'acquéreur des crédits de carbone si une des plus grandes entreprises planteuses recevait de l'argent par le canal d'un projet de compensation de carbone pour restaurer la terre dégradée, alors que ses plantations d'arbres ont transformé des centaines de milliers d'hectares en un « désert vert » ?

L'utilisation de terres de Veracel entraînerait une nouvelle complication, vu qu'il faudrait changer le discours sur ce qui se serait produit si le projet n'avait pas existé : la documentation originelle du projet utilise l'argument que, sans lui, la terre continuerait à être utilisée pour le pâturage et le bétail empêcherait le reboisement des zones dégradées. Mais il n'y a pas de bétail en train de paître sur la terre que Veracel offre pour la restaurer, et quelques endroits sont même en train de se régénérer naturellement. « *C'est un point faible du projet qui doit être soigneusement évalué* », a dit un des promoteurs du projet. En même temps, la pression pour trouver des zones aptes à remplir les obligations contractuelles est tangible : « *Nous avons un projet sous contrat avec Natura et nous devons pouvoir rendre compte des volumes [de carbone] qui ont été piégés. L'entreprise achète une certaine quantité de tonnes de carbone, et il lui importe peu de savoir – c'est le certificateur qui le saura – si elles proviennent à 100% de propriétés rurales, ou d'une entreprise, ou d'une colonie de peuplement. Elle, elle achète du carbone* ». Ce point de vue est nettement différent des préoccupations des habitants des lieux, qui craignent que, si quelque chose tourne mal quant aux arbres plantés pour le projet de carbone, ce sont eux qui devront faire face aux conséquences à long terme : « *L'acheteur de crédits de carbone, soit Natura, fabrique du shampoing et d'autres choses et gagne beaucoup d'argent ; seul le certificat l'intéresse. Si*

³⁰ http://newgenerationplantations.com/pt/pdf/climate_south_brazil_carbon.pdf

dans 30 ans les choses ne se passent pas comme prévu, s'il n'y a pas eu de supervision, Natura peut apparaître et demander 'où est cette plantation ?' » Et le nom d'ANAC est là, nous sommes là, mais l'IBIO est à Rio de Janeiro... ».

Au moment d'écrire cet article, aucune décision sur la situation des zones à restaurer dans le cadre du contrat avec Natura Cosméticos n'avait été annoncée. Mais les problèmes posés par le projet vont bien au-delà du manque de terres suffisantes ; le risque existe que, longtemps après la venue des organisations conservacionnistes, du carbone soit libéré et que ce soient les associations communautaires qui doivent en assumer la responsabilité.

Le risque de prédire un futur qui peut changer d'un moment à l'autre

Chaque projet de compensation de carbone doit décrire ce qui se serait passé dans cette même terre s'il n'avait pas été mis à exécution. Ces histoires affirment décrire l'utilisation la plus probable de la terre, et contiennent un calcul des émissions de carbone qui se seraient produites sans la compensation du projet.³¹ Ce calcul-là est ensuite comparé aux émissions de carbone qui auront lieu si la compensation fonctionne comme prévu dans les documents du projet. De la différence entre ces deux calculs naît la quantité de crédits de carbone que le projet peut vendre. Sur le marché volontaire du carbone, il est fréquent que l'acheteur paye ces crédits par avance et les reçoive après que le projet ait été exécuté et contrôlé (« validé et vérifié », dans le langage du marché du carbone). La norme la plus usitée pour ces calculs dans les projets REDD est la dénommée VCS, *Verified Carbon Standard*.

Aussi bien le fait de signer un contrat avant l'exécution du projet que les contradictions dans les calculs sur les émissions comportent de nombreux risques, à tel point que la situation a été décrite comme suit : « *Les compensations sont un produit imaginaire, créé en déduisant ce que l'on espère qu'il se passera à partir de ce qu'on imagine qu'il aurait pu se passer* ».

Dans le cas de la compensation de carbone de la forêt, se font jour de nouveaux risques parce que le carbone provisoirement emmagasiné dans un arbre ou dans le sol peut être libéré d'un moment à l'autre dans l'atmosphère. Or, on supposait que le carbone qui est dans un arbre ou dans le sol resterait hors de l'atmosphère pendant des centaines, voire des milliers d'années, étant donné que les crédits ont été vendus pour que l'acheteur puisse affirmer que ses émissions dues à la combustion de combustibles fossiles n'ont pas d'incidence négative sur le climat. Cette affirmation perd son sens si le carbone emmagasiné dans l'arbre se libère.

Une autre affirmation, qui peut même être un encouragement pervers, des projets de compensation REDD c'est que, pour qu'un projet soit catalogué comme projet de compensation, le propriétaire de la terre doit décrire ses activités comme une menace pour la forêt.³² Dans le cas de nombreux projets REDD où interviennent des communautés dépendantes de la forêt, cela signifie que ces communautés, qui ont protégé la forêt pendant des générations, doivent décrire leurs activités comme dangereuses pour la forêt parce que, si le risque que la forêt soit détruite n'existe pas, on ne peut imaginer aucune histoire sur le danger que le carbone de la forêt soit libéré dans l'atmosphère. Et s'il n'en est pas ainsi, il n'y a ni carbone à économiser, ni crédits de carbone à vendre. Pour cette raison, les communautés tributaires de la forêt sont l'objet de pressions pour qu'elles affirment que l'utilisation qu'elles font de la terre est une menace pour la forêt. Cette pression

³¹ Dans le cas des projets de plantations d'arbres et d'autres projets REDD, les calculs donnent la quantité de carbone supplémentaire que les arbres piègent et emmagasinent. Le nombre de crédits d'un projet équivaut au carbone additionnel qui a été stocké dans les arbres plantés ou non abattus comme prévu. Pour en savoir plus voir *Trading Carbon. How it works and why it is controversial*, www.fern.org.

³² Voir aussi "*Enmascarando la destrucción: REDD+ en la Amazonía peruana*", de Joanna Cabello, sur les conséquences de cette condition pour les communautés qui pratiquent l'agriculture sur brûlis. Accéder à l'article dans <http://wrm.org.uy/>

alimente déjà le dangereux mythe selon lequel ces communautés dépendantes de la forêt sont un des facteurs les plus importants de la déforestation.

Le cas du projet de Monte Pascoal montre une autre forme d'encouragement pervers qui finit par se retourner contre ses promoteurs : l'argument pour justifier le projet de compensation était que les propriétaires privés violaient la loi qui exigeait d'eux qu'ils protègent ou restaurent un certain pourcentage de leurs terres. Cette loi était constamment violée, avec l'aide de la corruption institutionnelle et de la faiblesse des organismes chargés de la faire respecter. Le projet de compensation de carbone proposait de payer les propriétaires de terres pour qu'ils obéissent à la loi, ce qui est une prime perverse, dans un contexte où la loi en elle-même est bonne mais le contrôle de son application est mauvais. Le projet de compensation réduirait encore plus le respect de la loi (*si on me paie quand je ne la respecte pas, à quoi bon la respecter ?*) et n'améliorerait en rien le fonctionnement des organismes de contrôle. Par contre, il assurerait l'impunité de ceux qui violent la loi.

Cet argument qui prétendait que, de toute façon, la loi n'était pas respectée s'appuyait sur le projet de compensation de Monte Pascoal ; la Rainforest Alliance l'a accepté comme une version crédible de ce qui se passerait sans le projet et elle a donné son accord pour que soient attribués des crédits de carbone.

Un autre projet brésilien où intervenaient des plantations, le projet de compensation de carbone de Plantar, dans l'État de Minas Gerais, promu par le Fonds prototype du carbone de la Banque mondiale, a changé trois fois son histoire de ce qui se serait produit sans lui, avant d'être considéré comme suffisamment crédible pour satisfaire aux normes de l'organisme qui l'avait enregistré (voir le Bulletin n° 151 du WRM de février 2010).

Comme le démontre le projet de compensation de carbone de Monte Pascoal, il est risqué de signer des contrats légaux en se basant sur des hypothèses concernant ce qui se serait passé, car la méthode utilisée pour calculer la quantité de crédits de carbone à vendre peut être erronée. Cependant, en partant de ces calculs, l'acheteur des crédits peut affirmer que ses émissions de carbone n'ont eu aucun effet négatif sur le climat.

Les intérêts de la communauté sont rejetés d'entrée de jeu

La qualification technique, le travail et les revenus qu'obtiendraient les communautés locales, pour lesquelles le tourisme et la pêche artisanale étaient en général les seules sources de revenus, ont été mentionnés comme des composantes-clés du projet de reboisement de Monte Pascoal. Luis Paulo Pinto, de CI Brésil, interviewé par la journaliste Patricia Grinberg en avril 2013, a souligné l'importance de Coopplantar, en expliquant : « *L'un des objectifs était de créer des alternatives de travail et de revenus associées à une stratégie environnementale, d'aider à organiser une coopérative et à les insérer dans le marché [...] Une fois formalisée la structure, les travailleurs de la coopérative ont commencé à avoir des droits légaux, des repas payés, à utiliser un équipement adéquat pour le travail sur le terrain, et ils ont reçu une formation qui les rend capables de travailler dans n'importe quel projet de restauration de la végétation* ».

La Rainforest Alliance a dit elle aussi, à propos des raisons pour décerner au projet le Label d'Or CCB, que « *tous les postes pour l'exécution des activités du projet seront occupés par des représentants des communautés locales* ». Et dans un article de la revue *Ecological Restoration* intitulé « *COOPLANTAR : une initiative brésilienne pour intégrer la restauration des forêts à la génération d'emplois et de revenus en milieu rural* », on décrit la coopération locale comme « *une coopérative qui se spécialise dans la restauration de la Forêt Atlantique dans le Couloir* ».

*écologique Monte Pascoal-Pau du sud de Bahia, au Brésil, et qui fournira du travail et des revenus aux membres des collectivités locales pauvres ».*³³

Ainsi, Cooplar, la coopérative locale créée avec le propos de réaliser le reboisement, la plantation d'arbres et les travaux d'entretien du projet Monte Pascoal, a contribué pour beaucoup à justifier l'octroi de la distinction du Label d'Or CCB et le contenu du matériel publicitaire sur le projet. Et bien que l'initiative ait effectivement apporté quelque chose quant à la formation et à la compétence technique en matière de plantation et d'entretien d'arbres, et qu'elle ait au début créé quelques emplois et quelques revenus, bien des membres de la coopérative étaient sans emploi au moment où nous réalisons nos recherches en vue d'alimenter cet article, et d'autres avaient commencé à travailler comme journaliers dans des élevages de bétail, dans des plantations de café ou de poivre de Cayenne, ou dans l'industrie touristique.

Le travail à Cooplar a disparu quand la coopérative s'est enlisée dans un litige avec le tribunal du travail régional quant à l'emploi de personnes étrangères à la coopérative dans le projet de reboisement (la législation du travail ne permet pas à la coopérative d'engager des personnes qui n'en font pas partie).

Même si la coopérative continue à être utilisée dans le domaine des relations publiques, les résidents interviewés pendant le travail de terrain réalisé pour produire cet article ont manifesté leur déception devant le peu d'intérêt qu'ont montré les organisations conservationnistes pour aider la coopérative à résoudre le litige avec le tribunal du travail.

« Nous sommes 34 coopérateurs dont 30 travaillaient sur le terrain. Nous avons dû engager légalement 30 autres travailleurs, ce qui signifie que nous étions 60 à travailler. [...] C'est alors que le Bureau du Procureur sis à Eunápolis a décidé qu'une coopérative ne peut pas engager de la main-d'œuvre. C'est là que l'IBIO est devenu méfiant », déclare le Président de Cooplar.

José Francisco Junior, de Natureza Bela, et membre fondateur de Cooplar, explique sans détours que *« Maintenant, si un propriétaire rural apparaît demain en annonçant qu'il a 100 hectares à restaurer et que Cooplar ne fonctionne pas, nous pouvons engager n'importe quelle entreprise »*. Quand nous l'avons questionné sur les conséquences du recours à une autre entreprise, Junior a été d'accord : *« C'est vrai, ce détail fait partie de la certification CCB. Car cela profiterait à une entreprise et non à une coopérative de travailleurs. L'idéal serait que Cooplar continue à travailler »*.

De même, Luis Paulo Pinto aussi semble considérer que le conflit doit être résolu par la coopérative elle-même : *« C'est naturel, au début il y a beaucoup d'enthousiasme, puis vient l'usure. Ce problème de travail a été inattendu. Ils peuvent s'en arrêter là ou continuer. Il se peut qu'un groupe de la coopérative forme une entreprise : ils doivent en assumer la charge et aller de l'avant »*. Son opinion sur qui devait se charger de faire en sorte que la coopérative locale, qui figure avec une fonction importante dans les documents du projet élaborés par les organisations conservationnistes, fonctionne de nouveau, coïncide avec celle du représentant de l'IBIO : *« Nous n'allons pas résoudre les problèmes de toutes les communautés. ANAC et ASBENC ont participé à la fondation de Cooplar qui a été créée parce qu'il n'y avait pas moyen de réaliser des tâches légales dans le cadre de ces associations »*.

Cependant, les associations locales ANAC et ASBENC se sentent elles aussi exclues et commentent que la seule participation au projet qui leur reste consiste à apposer leur nom et à signer au bas des documents : *« On a retiré du budget les tâches que devaient réaliser ANAC et ASBENC, à savoir visiter les plantations, superviser. Telle était leur mission, mais ce n'est plus ainsi »*.³⁴

³³ <http://er.uwpress.org/content/28/2/199.abstract>.

³⁴ Entretien avec le président d'ANAC.

Pour l'IBIO, la raison de cette situation est facile à identifier : « *Le travail d'ANAC et d'ASBENC était minime ; notre défi serait d'imaginer des projets pour ces petites associations, projets d'éducation, de bénéfices pour les communautés, de culture ; mais cela n'est pas de notre domaine spécifique. Quand nous aurons un réseau mieux structuré, on inclura de nouveau ANAC et ASBENC avec des rôles plus importants* ».

Une autre composante sociale du projet consistait à installer un ensemble d'ordinateurs avec accès à Internet, à usage public. Ce qui s'est passé avec LAN House, l'accès public à Internet installé dans le cadre du projet, ressemble à ce qu'il est advenu de beaucoup de projets de responsabilité sociale concernant la construction d'écoles et d'hôpitaux : on livre une partie de l'équipement, mais dès que surgissent des problèmes, tout est abandonné pour que d'autres s'en occupent. Dans le cas du projet de compensation de carbone, on a installé des ordinateurs avec accès à Internet dans les bureaux de l'association ANAC. Nombre de résidents ont commencé à utiliser ce service, qui était l'unique accès à Internet disponible dans le village (les services d'Internet étaient arrivés avec les touristes et leurs *laptops*, mais les résidents n'en avaient toujours pas). Passé un certain temps, les ordinateurs ont été déconnectés car ils avaient cessé de fonctionner à cause de l'humidité et du salpêtre de l'air, typiques des zones côtières. Finalement, les ordinateurs et l'accès à Internet ont été rétablis dans les bureaux d'ANAC, pas avec l'aide du projet de compensation de carbone mais grâce à l'agence fédérale ICMBIO, l'Institut Chico Mendes de conservation de la biodiversité.

Que reste-t-il des bénéfices supplémentaires que devait apporter le projet de compensation de carbone de Monte Pascoal ?

La visite de ce projet de compensation de carbone tant vanté a révélé que, dans ce cas aussi, les promesses faites aux communautés n'avaient pas été tenues. Les carences sont les mêmes que celles de tous les projets de compensation REDD : les communautés reçoivent de rares bénéfices, la plupart du temps temporaires, et l'on néglige leurs vraies nécessités. Par contre, les principaux bénéficiaires du projet sont en définitive la compagnie Veracel, productrice de pâte à papier et de papier (l'un des principaux agents de la déforestation), les propriétaires ruraux privés (souvent absents) et les organisations conservacionnistes.

Comme l'a signalé un activiste communautaire de la région de Caraíva, « *Il s'agit d'activités momentanées et non d'actions structurées qui serviraient non seulement pour la certification de Veracel, ou de Petrobras, ou du marché du carbone, mais surtout à fortifier les communautés. [...] Les grandes ONG écologistes accordent une participation aux communautés seulement quand elles ont besoin d'acteurs locaux pour légitimer les conditions socio-écologiques des projets. Ce qui fait fondamentalement défaut à ces communautés, c'est une perspective de vie. Avec un territoire aussi riche, marin et terrestre, avec une des plus grandes biodiversités de la planète, aujourd'hui un jeune de l'extrême Sud de Bahia finit ses études secondaires et n'a aucune perspective. Il pense seulement à émigrer à São Paulo pour gagner de l'argent, tandis que son territoire est exploité par les capitaux de Suède et de Finlande* ». ³⁵ Cette réalité demeure inchangée et personne ne s'en soucie ; il est même possible que le projet de compensation de carbone de la forêt l'aggrave encore davantage. L'enquête a aussi apporté de nouvelles preuves que les normes de certification de type CCB n'offrent aucune garantie réelle de qualité. ³⁶

Les interviews des membres de la communauté ont aussi permis de confirmer la partialité de l'information que fournissent les promoteurs des projets REDD et autres quand ils recherchent l'appui des communautés pour leurs activités. On ne leur explique pas assez le fait que les crédits de carbone servent aux entreprises pour justifier des émissions supérieures à la limite légale (quand ces crédits-là sont vendus dans un marché obligatoire comme l'ETS de l'UE ou le Mécanisme de développement propre du Protocole de Kyoto), ou pour « déguiser en vert »

³⁵ Il s'agit de Veracel, l'entreprise propriétaire d'une grande usine de pâte et de 100 000 hectares de plantations industrielles d'eucalyptus dans la région. Elle est constituée par la compagnie brésilienne Fibria et la société suédo-finlandaise Stora Enso.

³⁶ Voir, par exemple, SSNC (2012): *REDD Plus or REDD "Light"? Biodiversity, communities and forest carbon certification*, <http://www.naturskyddsforeningen.se/sites/default/files/dokument-media/REDD%20Plus%20or%20REDD%20Light.pdf>.

leurs activités polluantes. Quand on lui a demandé s'il savait que les crédits de carbone, comme ceux du projet de compensation de Monte Pascoal, se vendaient à des entreprises qui pouvaient ensuite affirmer qu'elles « compensaient » ainsi leurs émissions polluantes, un résident qui avait assisté aux ateliers sur le projet a répondu : « *Je ne le crois pas, j'étais au Forum d'éducation environnementale à El Salvador, et on y a parlé de cela. Un fabricant d'autos ne se contente pas de vendre mille voitures par an, il veut en vendre dix mille ; un producteur de café n'est pas satisfait par la production de mille plantes de café, il veut en avoir vingt mille, ce qui le conduit à consommer davantage d'eau de l'État pour irriguer ses plantations, et le citoyen veut avoir une auto pour lui, une autre pour son épouse, une autre pour son fils ...Ce n'est pas bien. C'est comme jeter des ordures dans une rivière qui traverse ensuite une autre ville* ».

Le projet de reboisement de Monte Pascoal semble refléter le modèle de REDD comme initiative verticaliste : on présente à une communauté une proposition préfabriquée, qui ne répond que rarement aux besoins réels de cette communauté parce que celle-ci n'a pas participé à la conception du projet, dont les rythmes et les délais ne correspondent pas aux siens. Les bénéficiaires pour les communautés sont considérés comme des « co-bénéficiaires », et non comme le point de départ et le principal objectif du projet. Le commentaire d'un représentant de l'IBIO permet de penser que le cas du projet de compensation de Monte Pascoal n'a pas été différent : « *Peu importe à qui est la terre. Mon engagement est avec les animaux. Je veux davantage de forêt, le plus tôt possible. J'ai travaillé à l'Institut Cidade, à Natureza Bela, maintenant à l'IBIO : les noms changent mais l'objectif est le même. Certains disent : 'Vous êtes en train de stimuler la pollution.' Mais non ! Nous sommes en train de retirer effectivement du carbone de l'atmosphère et les animaux en bénéficient. C'est concret et simple à expliquer, c'est une façon de financer la restauration. La BNDES est le plus grand prédateur de tout le Brésil, Petrobras l'entreprise la plus polluante du Brésil, mais cela n'a pas d'importance : les animaux veulent davantage de fruits, davantage de forêts* ». Et TNC décrit le « défi » d'intégrer les communautés dans ses initiatives de conservation comme suit : « *La participation des partenaires sociaux est un autre point assez délicat, si on considère qu'un projet de carbone porte sur le long terme (au moins 30 ans), et que la dynamique des communautés est beaucoup plus rapide que cela, et passe par des changements qui peuvent s'écarter un peu des prémisses du projet. Il y a donc un grand effort à faire concernant l'implication des membres, et des processus continuels de participation pour obtenir l'engagement de tous* ».

A la différence de la perspective de l'IBIO, pour les activistes locaux et les organisations communautaires il est très important de savoir à qui appartient la terre qui sera incorporée à une initiative de conservation. Et même si les animaux et les forêts sont importants pour eux parce que leurs moyens d'existence dépendent de forêts et de mangroves sains, la santé des communautés a aussi son importance. « *Nous ne voyons pas que ces ONG participent aux activités d'éducation, de génération d'emplois et de revenus. Nous les voyons seulement faire des analyses qui n'apportent rien ni aux communautés ni au territoire* ».

De fait, les préoccupations des communautés ne semblent pas être prises sérieusement en considération dans bien des initiatives REDD proposées par des ONG conservationnistes, comme le prouve le commentaire qui suit : « *Nous plaçons tous des espoirs dans REDD+. Et bien sûr, nous savons tous que ce sera un désastre. Ce serait un miracle que quelque chose de ces 4 500 millions de dollars retombe de la table de consultants et de gérants comme vous et moi, sur la table des 'pauvres'. L'histoire démontre que cela n'arrivera pas.* »³⁷

³⁷ Michael I. Brown (2013): *Redeeming REDD. Policies, incentives and social feasibility for avoided deforestation*. Earthscan. Page 58.